



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 51661

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation d'endettement des pays les plus pauvres. En application aux décisions du G20 à Londres, le FMI (Fonds monétaire international) a annoncé, jeudi 22 avril 2009, qu'il doublait le plafond des montants de ces prêts à taux très avantageux en faveur des 78 pays les plus pauvres du monde. De son côté, la Banque mondiale a créé un système de financement des infrastructures dans les pays émergents, qui fera passer les prêts de 30 à 45 milliards de dollars en trois ans. Les deux institutions tentent ainsi de corriger les dégâts de la récession mondiale qui, selon leurs calculs, feront basculer dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire 1,25 dollar par jour de revenu, entre 55 et 90 millions de personnes. En parallèle à ces mesures, il souhaiterait connaître le rôle que la France joue dans ces instances internationales, d'une part, et les pistes envisagées pour venir en aide aux populations qui vivent au quotidien dans l'extrême pauvreté, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51661

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2009, page 5471

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)